



CANTON DE L'ISLE-ADAM

VILLE DE L'ISLE-ADAM

CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU VENDREDI 5 FEVRIER 2010

ARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

COMPTE RENDU

L'an deux mille dix, le vendredi **cinq février** à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Axel PONIATOWSKI, Député-Maire.

Etaients présents : M. HUBERT TARDIF - M. PHILIPPE LEBALLEUR - MME CHANTAL VILLALARD - MME DANIELLE PORTHE - M. JEAN-DOMINIQUE GILLIS - MME CLAUDINE MORVAN LEBREC'H - M MICHEL PASSANT - MME ELODIE THABOUREY - M. ALPHONSE PAGNON - MAD. ANNIE PARAGE - MME JULITA SALBERT - M. MICHEL VRAY - MME MARTINE LEONHARDT - M. ERIC FROMANT - MME DANIELE DEBOUT - M. ALAIN PINTÉ - MME ANNICK PETILLON - M. YVES TRÉZIÈRES - MME AGNES TELLIER - M. THIERRY MALHERBE - MAD. ARMELLE CHAPALAIN - M. ALAIN DEBRETAGNE - MME ALEXANDRA GILLARDIN - M. FRANÇOIS DELAIS - MME MARYVONNE MAZERI - M. JEAN-MARIE MIRALLES - MME YVETTE LE GALLO - M. FRANÇOIS CRIGNON - MME DANIELE THIBAUT - MME MICHELE RENOU - MME MARIE-VIOLAINE GABUT

ABSENT REPRESENTÉ : M. KAMEL GHEMMOUR

POUVOIR A MME DANIELE THIBAUT

SECRETARE DE SEANCE : MME JULITA SALBERT

Monsieur le Maire informe de la démission de Monsieur Johann SOUFI, qui, pris par des engagements professionnels à l'étranger, ne peut plus honorer ses fonctions d'élus au Conseil Municipal. Il appelle et installe dans ses fonctions Madame Marie-Violaine GABUT, suivante sur la liste « un nouveau souffle pour l'Isle Adam ». Elle remplace Monsieur SOUFI et siègera aux commissions dont il faisait partie.

Le procès verbal de la réunion du conseil municipal du 18 décembre 2009 est adopté sans observation.

↳ **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- **Ajout du point n°18 – Adhésion de la ville à l'association Nationale des Elus en charge du sport**
- **Ajout du point n° 19 – Don solidarité Haïti**

Informations du Maire

Fêtes et Cérémonies

- ❖ La semaine de la lecture intitulée « Les grands lisent aux enfants à l'Isle Adam » s'est déroulée du 25 au 29 janvier, elle a remporté un grand succès. Les écoles maternelles et élémentaires ont participé, sauf Dambry et Balzac qui n'ont pas souhaité adhérer au projet. Le mercredi 27 janvier les enfants de l'Isle Adam étaient invités à écouter un professeur de théâtre à la bibliothèque. Ceux du centre de loisirs ont participé à cette activité. Environ 320 élèves ont pu écouter les histoires lues par 9 bénévoles, dans le salon d'honneur de la mairie, soit à la M.I.A où des espaces avaient été aménagés à cet effet.

Parallèlement, deux classes de CM2 de l'école Camus ont été reçues au collège. La lecture de contes écrits au préalable par les élèves de 6^{ème} leur a été faite par les auteurs des contes sous la responsabilité des professeurs de Français et de la Principale Adjointe.

Les enfants ont adoré ces moments de lecture et les enseignants étaient ravis de cette initiative. Monsieur Le Maire félicite Mesdames MORVAN et GILLARDIN et remercie les bénévoles pour la qualité de leurs interventions.

- ❖ 6 et 7 février – Maison de l'Isle Adam : la troupe « les fous de la rampe » donnera leur spectacle « minuit chrétien ».
- ❖ Journée de la fête des jeux en bois La Communauté de Communes organise la fête des jeux en bois. Elle se déroule sur trois jours. Hier jeudi et aujourd'hui étaient réservés aux scolaires des sept communes 1340 enfants ont été accueillis. Demain samedi de 10 à 18 heures, les parents pourront accompagner leurs enfants et partager les jeux avec eux.
- ❖ Vendredi 19 février – 17 heures – école Balzac - inauguration du terrain de proximité Balzac –
- ❖ 13 Mars – Maison de l'Isle Adam – Concert Sidney Bechet
- ❖ 27 mars – Carnaval – actuellement 20 chars sont déjà prévus
- ❖ Danielle PORTHÉ informe le conseil qu'une sortie culturelle a été organisée au cirque Tziganes à Paris, un groupe d'une quarantaine d'enfants est parti accompagné d'Alexandra GILLARDIN.

Scolaire

Points sur les classes de découverte :

Ecole Cassan : une classe est partie du 23 au 29 janvier 2010 – SAINT URCIZE (Cantal) – activité chien de traîneau, raquettes, ski de fond,

Ecole Balzac : une classe complète - départ du 7 au 13 mars – MALICORNE (Yonne) comme chaque année à la découverte du ciel.

Ecole Balzac : une classe complète, de 2 au 7 mars – Ecole Nicolas Hulot – LE GUERNO (Morbihan) –protection de la nature

Ecole Camus : une classe complète – du 31 mai au 5 juin – CHAMBON SUR LAC (Puy de Dôme)

Un fruit pour la récré organisé par Claudine MORVAN et Julita SALBERT

Au conseil municipal du mois de juillet, les élus avaient délibéré sur la participation de la ville à l'opération « Un fruit pour la Récré ».

Ce programme cofinancé à la hauteur de 51% par la communauté européenne consiste en une distribution hebdomadaire de fruits dans les écoles primaires avec un accompagnement pédagogique. Monsieur le Maire remercie les primeurs adamois pour leur investissement dans cette opération.

Au 25 septembre 2009, 379 communes étaient inscrites à ce programme.

La ville de L'Isle Adam, après obtention de l'habilitation du ministère de l'agriculture, a mis en place la distribution d'un fruit par semaine du 8 octobre 2009 au 28 janvier 2010.

Les écoles Dambry, Jean de La Fontaine, Chantefleur, Balzac et Cassan ont démarré le projet rejointes le 4 décembre par l'école Camus.

960 kgs de fruits au total ont fait l'objet de 12 distributions pour les 6 écoles. Cette expérience pourra être renouvelée l'année prochaine

Travaux

- ❖ Livraison du centre associatif Françoise Bonn (ancien locaux de la DDE) avenue Théodore Prévost dès janvier. L'inauguration aura lieu en avril.
- ❖ Livraison d'un bâtiment associatif Paul Thoureau, situé avenue Paul Thoureau, échéance prévue début avril.
- ❖ Réalisation des travaux liés à l'opération d'aménagement des Berges de l'Oise pour une mise en service de la promenade des écluses et d'un belvédère à l'été 2010- début des travaux en mars

Opérations d'aménagements privés

- ❖ Livraison du programme de 38 appartements à usage social rue des Roseaux par la société SODEARIF, en mars 2010
- ❖ Livraison d'un ensemble immobilier « le Clos de Valcieux » comprenant 50 logements (dont 10 logements sociaux) situé au 6 Grande Rue et rue Mellet par la société 2 G IMMO, en avril 2010
- ❖ Extension de la clinique vétérinaire située avenue du Chemin vert. Cette construction répondra aux obligations liées à l'Agenda 21 en respectant des normes de Haute Qualité Environnementale.
- ❖ Travaux d'extension du bâtiment d'hébergement et des bureaux utilisés par l'ESAT « Espoir » Les travaux permettront de remanier les chambres existantes et de réaliser 43 logements respectueux des normes et de la réglementation relatives aux handicapés et aux logements sociaux.

Changement de date du Conseil Municipal : - Le Conseil Municipal initialement prévu le vendredi 26 mars sera reporté au 9 avril 2010.

I-DECISIONS DU MAIRE

DECISIONS DU MAIRE – 105/2009 à 112/2009 et 01/2010 à 05/2010

Le conseil municipal prend acte des décisions du Maire prises en vertu de l'article L.21-22 du Code Général des Collectivités Territoriales .:

Décision n°105 -2009

Dans le cadre de l'affaire BOZOKI & GRANDIERE, appelée à l'audience du tribunal correctionnel de Pontoise, le 16 décembre 2009, mandat pour défendre les intérêts de la ville, Maître PELET ROY, Avocat au Barreau du Val d'Oise pour un montant d'honoraires de 370.76 € TTC.

Décision n° 106 -2009

Signature de la convention de partenariat avec la société d'Editions SOMOGY pour la réalisation du catalogue de l'exposition « Jacques Henri Lartigue peintre et photographe » qui aura lieu au centre d'art d'avril à septembre 2010 pour un montant total de 27 800 € TTC.

Décision n° 107 -2009

Signature de la convention de séjour, avec l'association accueil formation loisirs à la ferme de BOUCAGNY à CHAUSSY (95) pour l'accueil d'un groupe du centre de Loisirs Jean-Paul Nombrot, pour un séjour de 5 jours et un montant prévisionnel de 2660 € TTC

Décision n° 108 -2009

Signature de la convention avec l'association A CIEL OUVERT, pour le séjour en classe de découverte des élèves de l'école Balzac du 7 au 13 mars 2010 au domaine de Hautefeuille à MALICORNE 89, pour un montant prévisionnel de 11 332.17 €.

Décision n° 109 -2009

Signature de la convention avec la l'ADPEP du Cantal pour un voyage scolaire éducatif à SAINT URClZE (Cantal) des enfants de l'école élémentaire Cassan du 23 au 29 janvier 2010 pour un montant prévisionnel de 21 840 € TTC.

Décision n° 110 -2009

Souscription d'un contrat de télésurveillance pour un montant de 5 441.80 € TTC et d'un contrat d'entretien et de maintenance des installations des alarmes incendies des bâtiments communaux pour un montant de 1 722.24 € à compter du 1^{er} janvier 2010, avec la société PHONIE INTER ASSISTANCE à PARMAN (95)

Décision n° 111 -2009

Fixe les tarifs des manifestations culturelles à appliquer lors des concerts ou représentations théâtrales organisées par la ville, ainsi qu'il suit :

- | | |
|----------------------------|-----------------------------|
| - représentation théâtrale | - concert |
| > moins de 18 ans : 5 € | > moins de 18 ans : gratuit |
| > Adultes: 10 € | > Adultes: 15 € |

Décision n° 112 -2009

Dans le cadre du marché de travaux de réhabilitation du Château Conti et de l'aménagement des espaces extérieurs, validation de l'avenant 1 au lot n° 2 (gros œuvre – cloisons et staff) attribué à la société COPROM pour un montant de 16 143.61 € TTC et signature des pièces contractuelles correspondantes.

Décision n° 01 -2010

Dans le cadre du marché de travaux de réhabilitation du Château Conti et de l'aménagement des espaces extérieurs, validation de l'avenant 2 au lot n° 2 (gros œuvre – cloisons et staff) attribué à la société COPROM pour un montant de 2 449.83 € TTC et signature des pièces contractuelles correspondantes.

Décision n° 02 -2010

signature de la convention entre la ligue de l'enseignement et la ville pour assurer le séjour en classe volcanisme des élèves de l'école élémentaire Camus pour un montant prévisionnel de 13 860 € TTC pour un séjour à CHAMBON SUR LAC (63) du 31 mai au 5 juin 2010

Décision n° 03 -2010

Signature de la convention de partenariat avec le collège de Chambly pour la fréquentation du Musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq durant l'année 2009/2010

Décision n° 04 -2010

Signature de la convention de prestation avec la société Amand BERTEIGNE & CO à PARIS 18^{ème} chargé d'une prestation relative à la communication de presse en faveur de l'exposition « le double Je Jacques Henri Lartigue – peintre et photographe » qui se déroulera au centre d'art du 18 avril au 19 septembre 2010 pour un montant de 10 000 € TTC

Décision n° 05 -2010

Signature de la convention avec IFAC 95 permettant de bénéficier de diverses prestations pour un montant de cotisation pour l'année 2010 de 1257.96 €

2-TARIFS DES LOCATIONS DE SALLES AU CENTRE ASSOCIATIF FRANÇOISE BONN

↳ **Le conseil municipal à l'unanimité**

Approuve les tarifs de locations des salles de réunions suite à l'ouverture du centre associatif Française Bonn. Ces tarifs de location seront appliqués à compter de 2010.

3-MJC – COUT DU POSTE DE DIRECTEUR – EXERCE 2010

↳ **Le conseil municipal à l'unanimité**

Approuve le tarif de rémunération fixé par les Maisons des Jeunes et de la Culture de la Région Ile de France, pour la mise à disposition de la ville, par contrat, d'un directeur de CALVA. Pour 2010 cette rémunération est portée à 81 559 € comprenant la rémunération + les frais de gestion FONJEP.

4-REMISE GRACIEUSE DES PENALITES DE RETARD DUES PAR LA SCI DOMAINE DE CONTI

↳ **Le Conseil Municipal à l'unanimité**

Accepte la remise des pénalités de retard demandées société SCI DOMAINE DE CONTI au titre des taxes, versements et participations d'urbanisme. Ces dernières établies au nom de l'ancienne dénomination de la société avaient été réglées avec retard.

5-DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE

↳ **-Le Conseil Municipal à l'unanimité**

Autorise Monsieur le Maire à solliciter les demandes de subventions au titre de la réserve parlementaire auprès du Ministère de l'Intérieur pour

- des travaux de réhabilitation d'un bâtiment industriel en centre technique municipal d'un montant estimé à 430 000 € TTC pour une subvention sollicitée de 173 766 €
- des travaux de rénovation des sanitaires de l'école Balzac pour un montant des travaux estimé à 75 000 € TTC et une subvention sollicitée de 20 234 €.

6-DEMANDE DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR LE MUSEE

↳ **Le Conseil Municipal à l'unanimité,**

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil Général du Val d'Oise, les subventions pouvant être octroyées dans le cadre de l'organisation d'expositions. Pour 2010 les subventions prévues sont

* 10 avril au 19 septembre 2010 : Exposition «Double Je. Jacques Henri Lartigue peintre et photographe (1915-1939)».

* 20 novembre 2010 au 27 février 2011 : Exposition « 17 ans d'acquisition »

7-DEMANDE DE SUBVENTION D'ACQUISITION POUR LE MUSEE

↳ **Le Conseil Municipal à l'unanimité**

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil Général du Val d'Oise, les subventions pouvant être octroyées dans le cadre de d'acquisitions d'œuvres par les musées.

8-DEMANDE DE SUBVENTION DE RESTAURATION POUR LE MUSEE

↳ **Le Conseil Municipal à l'unanimité**

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil Général du Val d'Oise, les subventions pouvant être octroyées dans le cadre de restauration d'œuvres effectuées par les musées.

9- INSCRIPTION A L'INVENTAIRE DE LA VILLE DES ŒUVRES ACQUISES PAR LE MUSEE EN 2009

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Accepte l'inscription à l'inventaire de la ville des œuvres acquises ou ayant fait l'objet d'un don au musée.

10-ADHESION AU REGIME CHOMAGE

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Accepte l'adhésion de la ville au régime chômage pour l'ensemble des agents n'ayant pas la qualité de fonctionnaires, permettant ainsi une prise en charge directement par les ASSEDIC

11- TRANSFERT DES VOIES PRIVEES DU PARC DE CASSANT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Le Conseil municipal à l'unanimité

Annule la délibération n°2009-53 du 27 mars 2009 portant classement des voies du lotissement du parc de Cassan dans le réseau de la voirie communal et décide de transférer d'office et sans indemnité dans le domaine public communal les chaussées, placettes et installations d'éclairage public du Parc de Cassan suivant le nouveau document d'arpentage de septembre 2009.

12-REGLEMENT INTERIEUR DU TERRAIN DE PROXIMITE BALZAC

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Adopte le règlement intérieur des installations sportives Balzac, livrées à l'été 2009, définissant les devoirs et obligations des utilisateurs.

13-CONVENTION D'OCCUPATION AVEC L'ECOLE PRIMAIRE BALZAC DES INSTALLATIONS SPORTIVES BALZAC

Le Conseil Municipal par 29 voix pour et quatre abstentions

Adopte la convention de mise à disposition au bénéfice de l'école Balzac des installations sportives près de l'école mises à sa disposition depuis la rentrée scolaire.

14-CESSION PAR LA VILLE DES PARCELLES AS 188 ET 189, SITUEES AU 14 RUE SAINT LAZARE

Sur la décision de Monsieur le Maire de point est retiré de l'ordre du jour

15-SUBVENTION COMPLEMENTAIRE

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Entérine le versement d'une subvention de 500 € à l'association Athlétique Club, tel qu'inscrite dans la décision modificative du 6 novembre 2009 attribuée pour l'organisation des 10 kms de l'Isle Adam

16-CESSION PAR LA VILLE DE PORTIONS DE TERRAIN SITUEES ENTRE LES BERGES DES ETANGS DE LA GARENNE ET PLUSIEURS PROPRIETES DE LA RUE DU HERON CENDRE

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Approuve le découpage des différents lots à détacher des parcelles AB 344 et 311 et des parcelles AA 35 et 40 appartenant à la commune et la vente aux propriétaires des neuf terrains situés rue du Héron Cendré, de ces portions de berges situées dans le prolongement de leur limite de propriété.

17 - INDEMNISATION DE SINISTRE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

Le versement d'une indemnité de 3 044 €, en remboursement de la franchise suite au sinistre du 13 janvier 2009, sur la clôture de l'église.

18 – ADHESION DE LA VILLE A L'ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS EN CHARGE DU SPORT

↳ **Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité**

L'adhésion de la ville à l'association nationale des élus en charge du sport afin d'aider et de promouvoir les échanges entre communes dans un souci de bonne gestion et de partage des expériences en matière d'investissement et de fonctionnement et désigne Monsieur Alphonse PAGONN pour représenter la ville auprès de cette association

19 – DON AU PROFIT DE LA CROIX ROUGE FRANCAISE « SOLIDARITE HAÏTI

↳ **Le Conseil municipal à l'unanimité**

Accepte le versement d'un don de 6 000 € à la Croix Rouge Française dans le cadre de la solidarité avec Haïti.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 05.



Le Député-Maire


Axel PONIATOWSKI